

Nombre de membres
En exercice : 8
Présents : 6
Pouvoirs : 1
Votants : 7

Envoyé en préfecture le 17/07/2023
Reçu en préfecture le 17/07/2023
Publié le 17/07/23
ID : 041-214101321-20230707-424-DE

696

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois le sept juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 3 juillet 2023

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, DEBRUYNE Caroline, TEITGEN Carole, LIONS Pascale

Absente excusée : MARC- MARTIN Nicole

Absent non excusé : M THIBAULT Darig

Pouvoirs : Mme MARC-MARTIN donne pouvoir à Mme FICHTEN M.Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

424- DEVIS TRAVAUX MACONNERIE COUR DE LA MAIRIE

Monsieur le maire expose au conseil que la seconde tranche des travaux d'aménagements de sécurité de la traversée du bourg par la D63, doivent avoir lieu début septembre et que le trottoir devant la mairie devant être élargi, il convient de profiter de cette intervention pour réaliser l'élargissement de l'accès à la cour de la mairie tel qu'envisagé dans les plans d'aménagement approuvés en 2022, ainsi que son pendant dans le mur d'enceinte NORD.

Des devis de ces travaux sont proposés au conseil.

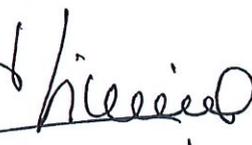
Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise CHEVY FILS pour la somme totale de 6 316,79 € HT, et autorise monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce devis

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 13 juillet 2023

Certifié exécutoire le 13 juillet 2023




The stamp is circular with a blue border. Inside, there is a central emblem featuring a castle and a tree. The text 'MAIRIE de MEHERS' is written around the top inner edge, and 'Loir-et-Cher' is at the bottom. There are two stars on either side of the emblem.